



# ONELEC-EX - Opérations d'ordre non-électrique (BO-HO-HOV -> Exécutant/Chargé de chantier)

Dernière mise à jour le 04/10/2020

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre au personnel non électricien, exécutant ou encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des travaux d'ordre non électrique.

## PUBLIC CONCERNÉ

Toutes personnes ayant à réaliser ou encadrer des travaux non électriques, dans un environnement électrique.

## MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

A l'issue de la formation, chaque participant se voit remettre :

- ❖ une Attestation individuelle de formation établissant les compétences acquises au cours de la formation
- ❖ l'accès au livret dématérialisé reprenant les enseignements clés de la formation via extranet participant

## Profil du / des Formateur(s)

Formateur en Prévention des Risques Électriques





Réf.	
Contact	0633788531 <a href="mailto:contact@pulsart-formation.com">contact@pulsart-formation.com</a> <a href="http://www.pulsart-formation.com">www.pulsart-formation.com</a>

## PRÉ-REQUIS

Etre capable de comprendre les instructions de sécurité.

## MODALITES D'ÉVALUATION

L'évaluation de la formation est réalisée à travers un questionnaire à choix multiples et à travers des mises en situations pratiques permettant d'apprécier leur capacité à opérer en sécurité conformément aux préconisations de la NFC 18-510

 <p>Niveau</p> <p>Permettre au personnel non électricien, exécutant ou encadrant des chantiers d'ordre non électrique dans des environnements électriques, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510.</p>	 <p>Modalité</p> <p>L'enseignement pratique, qui représente plus de 30% du temps de formation, vise à faciliter les apprentissages et à favoriser leur transposition efficace sur le terrain au quotidien. Selon la norme NF C 18-510, il est préconisé de suivre une formation de maintien et actualisation des compétences d'1 jour tous les 3 ans.</p>	 <p>Effectif par session</p> <p>à participants</p>	 <p>Durée</p> <p>1 jour (7 heures)</p>
---	--	--	---

# PROGRAMME

---

## Enseignement Théorique 70% :

### L'habilitation électrique

- ❖ Définitions
- ❖ Conditions d'habilitation
- ❖ Indices et activités correspondantes

### Notions élémentaires d'électricité

- ❖ La production de courant
- ❖ Les unités de mesures électriques
- ❖ Les différents types de courant

### Les différents types d'accidents électriques

- ❖ Les effets du courant électrique sur le corps
- ❖ Les conséquences d'un accident électrique
- ❖ Le contact direct
- ❖ Le contact indirect
- ❖ Le court-circuit, la surintensité

### La protection intégrée à la conception des installations

- ❖ Les écrans ou obstacles
- ❖ Les disjoncteurs différentiels, disjoncteurs, portes fusibles
- ❖ Les principes de mise à la terre
- ❖ L'isolation renforcée et la séparation des circuits
- ❖ Les différentes classes de matériel
- ❖ Les indices de protection

### L'évaluation et la prévention des risques électriques

- ❖ Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- ❖ Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- ❖ Les principes de mise en œuvre des opérations

### Les domaines de tension, les ouvrages et installations

- ❖ Les différents domaines de tension
- ❖ Définition des installations et ouvrages électriques
- ❖ Les locaux réservés aux électriciens

### Les zones de l'environnement électrique

- ❖ Le classement des zones d'environnement
- ❖ Les distances limites et les zones définies

### Les différents acteurs

- ❖ Rôles et missions des différents acteurs (employeur, chargés de travaux, chargés d'exploitation électrique...)

### Les opérations d'ordre non électrique

- ❖ En hors tension (documentation et instructions...)
- ❖ Dans un environnement électrique
- ❖ Les opérations particulières
- ❖ La surveillance de la zone de travail
- ❖ Le balisage de la zone de travail

### Les équipements de protection

- ❖ Les Équipements de Protection Individuelle ou Collective (gants isolants, casque, tapis isolant...)
- ❖ La vérification des EPI

### Les outils et le matériel de travail

- ❖ La réglementation et l'état de l'art (marquage CE, conformité aux normes, prescriptions de conception)
- ❖ Emploi et entretien des principaux équipements et de l'outillage

### Les incidents, accidents et incendies

- ❖ Les risques résiduels
- ❖ La conduite à tenir
- ❖ Les différents moyens d'intervention

## Enseignement Pratique 30% :

### Exercices individuels de mise en situation

- ❖ Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- ❖ Evolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- ❖ Réalisation d'opérations selon l'indice d'habilitation visé
- ❖ Mise en œuvre et vérification des Équipements de Protection Individuelle

### Travaux en sous-groupes

- ❖ Rédaction et utilisation de la documentation
- ❖ Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

### Cas concrets

- ❖ Réalisation d'opérations d'ordre non électrique, en situation professionnelle lors des formations

### Visite des installations (intra-entreprise)

- ❖ Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables



**PULSART**  
FORMATION

**En supplément : Travaux Pratiques de 0,5 jour** dans l'établissement du stagiaire (en option pour les exécutants, obligatoire pour les chargés de chantier ou domaine de tension HTB)